

Service Raccordements

INSTRUCTION DES CUB, DP, PA & PC

Avis du Concessionnaire (Enedis) et de l'Autorité Concédante (SDEEG)

Le SDEEG est « point d'entrée » pour les consultations en matière de distribution publique d'électricité liées aux demandes de CUB (opérationnel) et d'autorisations d'urbanisme (PC – PA – DP) **dans le territoire rural intégrant le périmètre de sa concession.**

Concernant les demandes d'avis associées aux demandes de PA et PC, et selon les termes du contrat de concession liant Enedis et le SDEEG relatifs à la répartition de la maîtrise d'ouvrage des travaux de raccordement, le SDEEG sera saisi comme suit :

➤ **Les demandes de PC**

Le SDEEG doit être destinataire de toutes les demandes d'avis associées à des opérations de **raccordement individuel** qui n'excèdent pas **2 branchements**.

Les autres demandes sont transmises à Enedis.

➤ **Les demandes de PA**

Le SDEEG ne doit être destinataire que des seules demandes d'avis associées à des projets initiés par les Collectivités Territoriales.

Les autres demandes sont transmises à Enedis pour avis.

Les dossiers doivent être transmis au SDEEG à l'adresse suivante :

SDEEG
Service Raccordements
12, rue du cardinal RICHAUD
33300 BORDEAUX

| COMPOSITION DU DOSSIER | | | |
|--|---|---|---|
| CUB | DP | PC | PA |
| <ul style="list-style-type: none"> • Liasse CERFA • Plan de situation • Extrait du plan cadastral | <ul style="list-style-type: none"> • Liasse CERFA • Plan de situation • Extrait du plan cadastral • Plan de masse du projet ou de la division parcellaire | <ul style="list-style-type: none"> • Liasse CERFA • Plan de situation • Extrait du plan cadastral • Plan de masse du projet précisant le point de raccordement au réseau de distribution électrique | <ul style="list-style-type: none"> • Liasse CERFA • Plan de situation • Extrait du plan cadastral • Plan du projet indiquant la voie de desserte interne et la répartition des lots |

Tout dossier traitant d'un **projet collectif horizontal ou vertical**, autre que les demandes de PA initiées par une Collectivité Territoriale est adressé à :

ENEDIS
Autorisations d'Urbanisme Aquitaine
130 rue Lecoq
TSA 90001 - 33074 BORDEAUX CEDEX